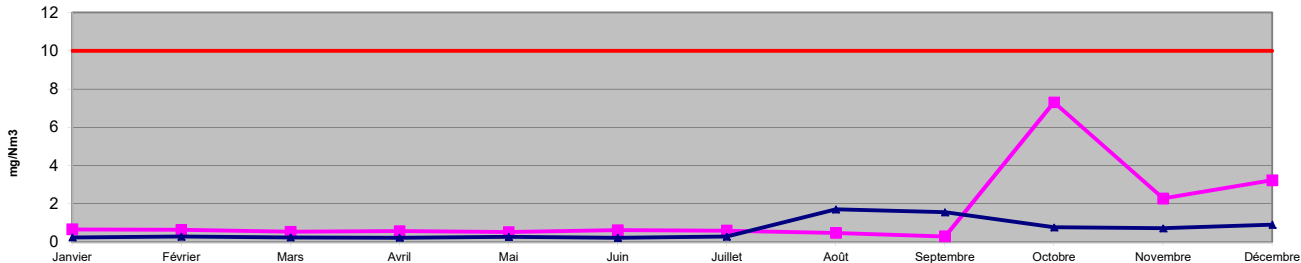


SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS DU SPERNOT

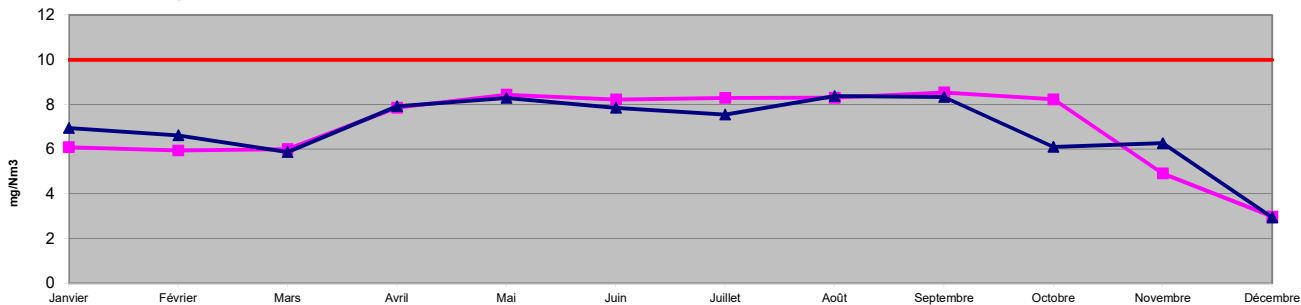


FICHE DE RESULTATS 2019 Mesures en continu

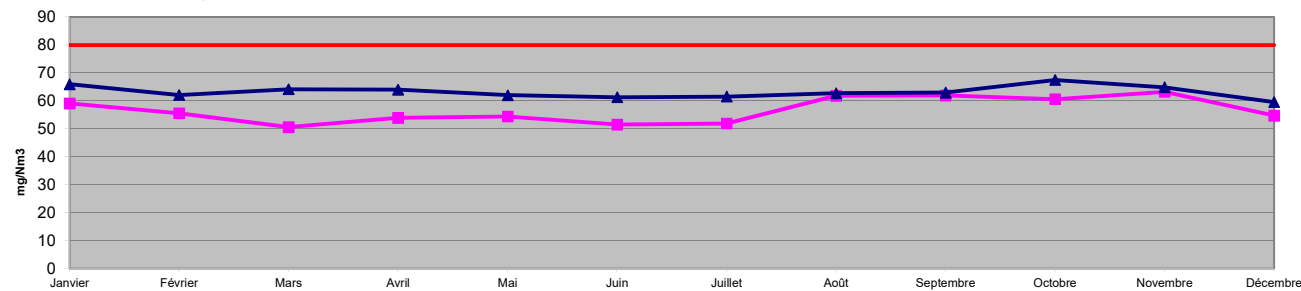
1) CONCENTRATIONS EN POUSSIERES (Moyennes mensuelles des moyennes 24h en mg/Nm3 de fumées)



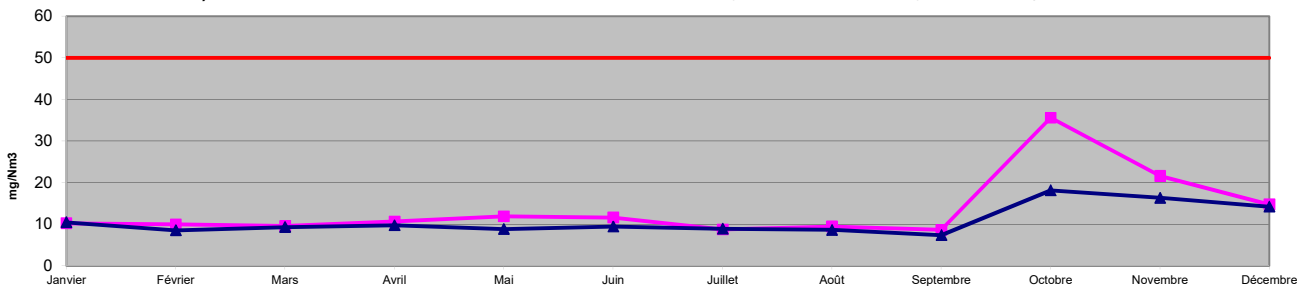
2) CONCENTRATIONS EN ACIDE CHLORHYDRIQUE (Moyennes mensuelles des moyennes 24h en mg/Nm3)



3) CONCENTRATIONS EN OXYDES D'AZOTE (Moyennes mensuelles des moyennes 24h en mg/Nm3 de fumées)



4) CONCENTRATIONS EN MONOXYDE DE CARBONE moyennes mensuelles des moyennes 24h en mg/Nm3 de fumées)



Commentaires

Rouge: NORME Magenta: FOUF Bleu: FOUR 2

Organisation des mesures

Avant travaux de septembre 2019, soit de janvier à septembre : Mesures en continu effectuées par des analyseurs.

Chaque ligne est équipée :

- 1 analyseur MIR FT (Environnement SA) : HCl, SO₂, CO, COT, NO_x, NH₃, O₂, CO₂, H₂O, T°C et débit et vitesse cheminée
- 1 analyseur poussières opacimètre Qal 181 PCME (Environnement SA)
- 1 analyseur redondant MIR 9000 (Environnement SA) : HCl, SO₂, CO, COT, NO_x, O₂, CO₂, T°C et débit et vitesse cheminée
- 1 analyseur redondant MIR 9000 H (Environnement SA) : NH₃, H₂O
- 1 analyseur poussières redondant opacimètre Qal 181 PCME (Environnement SA)
- 1 Amesa pour PCDD/F

Après travaux de septembre 2019, soit d'octobre à décembre : Mesures en continu effectuées par des analyseurs.

Chaque ligne est équipée :

- 1 analyseur MIR FT (Environnement SA) : HCl, SO₂, CO, COT, NO_x, NH₃, O₂, CO₂, H₂O, T°C et débit et vitesse cheminée
- 1 analyseur poussières opacimètre Qal 181 PCME (Environnement SA)
- 1 analyseur redondant MIR FT (Environnement SA) : HCl, SO₂, CO, COT, NO_x, NH₃, O₂, CO₂, H₂O, T°C et débit et vitesse cheminée
- 1 analyseur poussières redondant opacimètre Qal 181 PCME (Environnement SA)

Expression des résultats

Conformément à la réglementation, l'ensemble des résultats sont exprimés en conditions standard, correspondant à une pression de 1013 hectopascals, une température de 0°C, une teneur en eau nulle (gaz sec) et une teneur en dioxyde de carbone de 9 %.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE L'UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS DU SPERNOT

FICHE DE RESULTATS 2019 Campagnes d'analyse

5) CONCENTRATIONS EN DIOXINES A L'EMISSION (Mesures trimestrielles, en nanogrammesITEQ/Nm3 de fumées)

Contrôle
inopiné

Trimestre	1	2	3	4	Moyenne
Date de la mesure	5 et 6 fév	21 au 23 mai	20 et 21 aou	9 et 17 dec	
Four 1	0,002	0,004	0,001	0,287	0,073
Four 2	0,002	0,001	0,011	0,020	0,008

Seuil réglementaire
0,1 ng /m3

6) CONCENTRATIONS EN DIOXINES EN SEMI-CONTINU (Mesures par période de 4 semaines, en ngITEQ/Nm3 de fumées)

Période concernée	28dec/24jan	24jan/22fev	22fev/20mar	20mar/19avr	19avr/17mai	17mai/14jun	14jun/12jul	
Four 1	0,002	0,005	0,002	0,002	0,002	0,002	0,003	Seuil réglementaire
Four 2	0,002	0,004	0,002	0,001	0,001	0,001	0,001	
Période concernée	12jul/08aou	08aou/11sep	11sep/04nov	04nov/02dec	02dec/26dec	26dec/27janv	Moyenne	Seuil réglementaire
Four 1	0,001	0,001	0,272	-	0,998	0,079	0,114	
Four 2	0,001	0,011	0,530	0,143	0,124	0,033	0,066	

7) CONCENTRATIONS EN METAUX A L'EMISSION (Mesures semestrielles, en mg/Nm3 de fumées sec rapporté à 11% d'O2)

Contrôle
inopiné

Date de la mesure	Four 1	Four 2	Four 1	Four 2	Moyenne
	22-mai	23-mai	17-déc.	12-déc.	
Métaux lourds (Sb+As+Pb+Cr+Co+ Cu+Mn+Ni+V)	0,010	0,013	0,007	0,007	0,009
Cd*+Tl*	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,000
Hg*	0,0009	0,0016	0,0020	0,0010	0,001

Seuils réglementaires
0,5 mg/m3
0,05 mg/m3
0,05 mg/m3

(*) : Cd = cadmium et ses composés, Tl = thallium et ses composés, Hg = mercure et ses composés

Commentaires

Tous les résultats sont conformes à la réglementation

Organisation des mesures

. Pour les dioxines à l'émission : campagnes d'intervention externes par des prestataires indépendants, certifiés COFRAC et agréés par le Ministère de l'environnement, retenus après consultation par SOTRAVAL

Organisme ayant effectué les prélèvements et l'interprétation des résultats :

**APAVE / SOCORAIR
CARSO**

Laboratoire ayant effectué l'analyse des prélèvements :

Normes de prélèvement et d'analyse : norme NF-EN 1948

. Pour les dioxines en semi-continu : prélèvements des gaz en continu avec accumulation sur cartouche de résine, changement et analyse des cartouches toutes les 4 semaines.

Préleveurs en continu AMESA, installation et extraction cartouches effectuées par

**ENVIRONNEMENT SA
KALIAIR**

Laboratoire ayant effectué l'analyse des prélèvements :

. Pour les métaux : campagnes d'intervention externes par des prestataires indépendants, certifiés COFRAC et agréés par le Ministère de l'environnement, retenus après consultation par SOTRAVAL

Organisme ayant effectué les prélèvements et l'interprétation des résultats :

**APAVE /SOCORAIR
CARSO**

Laboratoire ayant effectué l'analyse des prélèvements :

Normes de prélèvement et d'analyse : norme XP.X 43-051

Expression des résultats

- Conformément à la réglementation, l'ensemble des résultats sont exprimés en unité de masse par Normal-m3 (Nm3) de gaz, c'est à dire pour le volume de gaz correspondant à des conditions standard de température, de pression et de teneurs en eau et en Oxygène, soit une pression de 1013 hectopascals, une température de 0°C et teneur en eau nulle (gaz sec) et une teneur en oxygène de 11 %.